



Compte Rendu de CA du 21 octobre 2003

Des membres du CA, étaient présents :

Nom	Pseudo	Association membre
Thibault BLAISET	Cakoin	Flemnet
Benoît BOURDIN	Bennyben	Flemnet
Guillaume DEFRANCE	Weezer	BDI
Matthieu DESPEISSE	PKP	Flemnet
Sylvain HELD	Ijam	Pac@net
Steve HIMBAULT	Splinter	Pac@net
Nicolas HOLTZ	Diaboloswing	Ciby-net
Sonia LAZREG	So	Pac@net
Régis MELIZZI	Captor	Ciby-net
Bernard PRATZ	Guyzmo	BDI
Erwan SIMON	R1	Ciby-net
Arnaud WILTARD	Kenshin	BDI

Etaient invités :

Nom	Pseudo	Association membre
Anis AFFES	Anis	Cibynet
Aurélien MERE	Kindman	Flemnet
Gilles ROBINET	-	(résidence Chatenay-Malabry)

Ordre du jour :

- Résidence de Châtenay-Malabry
- Déclaration du bureau
- Modification des statuts
- Règlement intérieur
- Carnet d'adresse
- Administrateurs techniques d'AURORE
- Accès depuis l'extérieur
- Achat groupé
- Brochure de subvention
- Mise à jour du site web
- Projet de lien de backup au laser
- Projet de machine de backup
- Projet de machine de monitoring du réseau
- Amortissement du matériel
- Cotisations
- Formations des utilisateurs

Résidence de Châtenay-Malabry

Gilles Robinet, invité à ce premier CA de l'année universitaire, a pour projet de créer une association au sein de la résidence universitaire de Châtenay-Malabry, avec 300 connectés potentiels, sur le modèle de celles d'Orsay et Bures.

Les objectifs de sa présence étaient de discuter d'une éventuelle future adhésion à la fédération, de créer des contacts et de collecter des informations.

Différents points ont été évoqués :

- Les moyens possibles de connexion au réseau d'AURORE (fibre CRI, provider, ...).
- L'envisageable reprise du matériel laissé vacants par les différentes associations (switchs).
- Les subventionnements et détails administratifs (CROUS, création).
- Un projet de salle informatique (similaire à celui mené par Pac@net).
- Les restrictions imposées par le passage par le CRI de l'université.

Anis Affes a rappelé avoir déjà rencontré une personne de cette résidence dans le passé.

L'un de nos objectifs de l'année sera de l'aider dans ce projet et de le faire bénéficier de l'expérience des différentes associations de la fédération.

Déclaration du bureau

La déclaration du bureau a été envoyée et l'accusé de réception doit prochainement arriver à la résidence de l'île.

Modification des statuts

La modification des statuts est votée et reste à être envoyée.

Règlement intérieur

Le cas du nouveau règlement intérieur a été évoqué. Le dossier traînant depuis un certain temps, il a été rappelé la nécessité de reprendre le travail et de l'achever dans l'année. Des réunions de travail doivent être organisées.

Carnet d'adresse

Un carnet d'adresse, recensant les mails et numéros de téléphones des différents intervenants au sein des associations a été commencé. Il sera diffusé prochainement.

Administrateurs techniques d'AURORE

L'organisation concernant les administrateurs techniques étant jusque aujourd'hui assez informelle, il a été discuté d'une nouvelle structure.

De nombreux détails restent à être définis comme le périmètre strict de leurs activités ou la mise en place d'un responsable.

Suite à cette discussion, Benoît Bourdin a été désigné pour le moment comme responsable technique.

Il doit prochainement proposer une équipe au CA qui devra la valider.

La nécessité d'une meilleure communication a été soulevée en ce qui concerne les projets techniques. Des alias mail et autres moyens seront mis en place.

Accès depuis l'extérieur

Les accès depuis l'extérieur ont été discutés. Ceux-ci resteront restreints mais autorisés à la demande.

Achat groupé

La mise en place d'un processus d'achat groupé a été abordée. Pour cela restent à définir les partenaires, les procédures de communication et de paiement. Pour le moment notre fournisseur principal est Euromédia qui nous fait profiter des prix « éducation nationale ».

La procédure proposée par Anis Affes est la suivante :

1. L'association voulant acheter un produit contacte le responsable de l'achat groupé au sein du CA.
2. Le responsable communique avec les autres associations concernant cette intention d'achat.
3. Les autres associations répondent si elles présentent le même besoin.
4. La commande est effectuée par Aurore.
5. Les associations récupèrent le matériel (livraison ?, établissement d'une facture par Aurore ?).
6. Les associations paient les frais de commande fixés par Aurore.

Brochure de subvention

Le travail a été commencé par Anis Affes (Anis) et Lionel Bardet (Lio). Nicolas Holtz (Diaboloswing), Régis Melizzi (Captor) et Erwan Simon (R1) ont déclaré être intéressés pour plancher sur ce dossier. Les documents sont à la résidence de l'île.

Mise à jour du site web

La désignation d'un webmaster (appartenant au CA ou aux admins techniques) et des modifications (plan du réseau, CR, miroirs des sites des associations) sont à effectuer pour le site de la fédération.

Il a été soulevé qu'une centralisation de l'information était nécessaire pour cette tâche.

Anis Affes (Anis) s'est déclaré prêt à travailler sur la partie communication, information et mise à jour du site, et Sonia Lazreg (So), quant à elle, sur la partie développement.

Projet de lien de backup au laser

La connexion entre Fleming et la Pacaterie par laser rencontrant des problèmes récurrents liés au brouillard pendant l'hiver, un projet de lien de backup a été envisagé. Le choix technique s'est orienté vers un lien WI-FI.

Tout comme le laser il a été jugé que le projet relevait de la Fédération car touchant à l'interconnexion des différents réseaux.

Des études et devis ont été lancés par un groupe de travail du côté de Flemnet. Cependant il faut savoir que le projet se heurte à différents problèmes liés à l'utilisation du WI-FI (autorisation de la mairie, présence de l'hôpital, sécurité).

Concernant les coûts, le matériel demandé par un tel projet est relativement peu coûteux, la main d'œuvre pour l'installation étant, quant à elle au contraire, très onéreuse.

Projet de machine de backup

Un serveur Compaq de backup des services externes doit être mis en place. Une adresse routable serait utile et doit être demandée au CRI.

Projet de machine de monitoring du réseau

Un projet de mise en place d'une machine pour obtenir des informations concernant le trafic du réseau a été abordé. Le projet représenterait un très gros poste de dépense pour la fédération. Un chiffrage est nécessaire. Le monitoring serait centralisé à Aurore.

Amortissement du matériel

Pour cela une politique concernant doit être établie et un chiffrage effectué. Un amortissement du matériel se justifie par des remplacements indispensables dans l'avenir.

Cotisations

Il est difficile d'en faire une approximation. Ce sujet sera abordé soit lors d'une réunion particulière ou d'un futur CA.

Formations des utilisateurs

A ce sujet des propositions et demandes sont toujours la bienvenue.